



Maisons-Alfort, le 3 août 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
KOREMA, identique à OSIRIS WIN**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation KOREMA.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence OSIRIS WIN qui fait l'objet de la demande en cours n°2008-1292 d'autorisation de mise sur le marché ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-1292 du 15 juillet 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation OSIRIS WIN ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour KOREMA est bien strictement identique à celle déclarée pour OSIRIS WIN ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation KOREMA, présentée par BASF AGRO, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit OSIRIS WIN.

La Directrice générale adjointe

Valérie BADUEL